



Problème familial (paternel) urgent

Par **flow95**, le **15/06/2010** à **08:55**

Bonjour,

J'ai beaucoup de problème avec mon père, on ne fait que se disputer, je ne peux plus le supporter. C'est quelqu'un d'autoritaire, qui veut tout diriger à la maison, qui ne reconnaît pas ses erreurs, qui crie et s'énerve pour rien.

J'ai un caractère assez difficile, et je ne pouvais plus garder pour moi de voir tout ça !

Maintenant, il y a un véritable malaise entre nous 2, il y a eu beaucoup d'insultes et il veut m'empêcher de sortir à 23ans (notamment avec mon copain), il serait même prêt à me frapper, il l'a dit et redit (et il dit que s'il me frappe et que je vais voir la police, la police ne fera rien).

A t'il le droit même si je vis sous le même toit de m'empêcher d'aller voir mon copain hors de la maison? Pour lui, il a totalement le droit de m'en empêcher car comme je suis à la maison, c'est lui qui décide. Juridiquement c'est faux, c'est juste une coutume des époques précédentes pour moi.

La maison dans laquelle j'habite appartient à ma mère, mais elle est incapable d'ouvrir sa bouche. Je songe à partir de chez moi, mais je n'ai pas d'argent pour m'en sortir.

Aidez moi, je vous en supplie. Je suis dans une détresse profonde.

Par **chris_idv**, le **17/06/2010** à **12:09**

Bonjour,

A 23 ans (donc majeure depuis 5 ans) et au regard des éléments que vous communiquez il serait effectivement opportun de quitter le domicile de vos parents.

Si vous travaillez il doit vous être possible d'économiser pendant quelques mois afin de financer votre premier logement en location car même si des heurts sont présents vos parents vous hébergent (tout le monde n'a pas cette chance).

Si vous ne travaillez pas encore ... il est temps d'envisager cette option (la scolarité n'est obligatoire que jusqu'à 16 ans en France).

Cordialement,

Par **flow95**, le **17/06/2010** à **13:18**

Bonjour,

Je ne suis plus scolarisée, mais il n'est pas si facile de trouver du travail même avec le bagage que j'ai. Je n'obtiens que des CDD, et encore de très courte durée. Je serai déjà partie si je le pouvais, croyez moi.

Merci pour votre réponse.

Cordialement.

Par **eli**, le **04/07/2010** à **21:11**

il faut que tu trouve l'adresse de point jeune de ta region et eu vont t'aide a trouver un logement compte tenue de ta citation et d'aider aussi dans des demarche pour le travail bonne chance

Par **eli**, le **04/07/2010** à **21:12**

il faut que tu trouve l'adresse de point jeune de ta region et eu vont t'aide a trouver un logement compte tenue de ta citation et d'aider aussi dans des demarche pour le travail bonne chance